

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
● 1 à 12 pages..... 200 F	● TOGO..... 20 000 F	● Récépissés de déclarations d'Associations... 10 000 F
● 16 à 28 pages..... 600 F	● AFRIQUE..... 28 000 F	● Avis de perte de titre foncier (1er et 2è insertions).....20 000 F
● 32 à 44 pages.....1 000 F	● HORS AFRIQUE..... 40 000 F	● Avis d'immatriculations..... 10 000 F
● 48 à 60 pages.....1 500 F		● Certification du JO..... 500 F
● Plus de 60 pages..... 2 000 F		

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Imprimerie TOMETY Tél : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculations)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations ès mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de : Tsévié, Kévé et Vogan.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 011873/RM déposée le 28/04/23. Mme AGNALA Maleki Iye, profession : Fiscaliste, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 04a 27ca, situé à Alokoégbé, connu sous le nom de Zogbé-Kopé, préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AGBAVON, au Sud par la collectivité GUIDJIGA et à l'Est par la collectivité WUDESSE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011874/RM déposée le 28/04/23. Mme AGNALA Birenam, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 02a 20ca, situé à Alokoégbé, connu sous le nom de Zogbé-Kopé, préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité WUDESSE, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBAVON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011875/RM déposée le 28/04/23. M. AGNALA Meti Beyebam, profession : Ingénieur, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 09a 60ca, situé à Alokoégbé, connu sous le nom de Zogbé-Kopé, préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité WUDESSE et au Sud par la collectivité AGBAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011876/RM déposée le 28/04/23. M. et Mme NANA Klouvi Kwami et NANA Mensa Emmanuel, professions : Vendeur et Informaticien, demeurant à Lomé et domiciliés à Sagbado Soviébé. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 00ca, situé à Tsévié Wli, connu sous le nom de Fiové, préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété TOUKPALAH, au Sud par la propriété AZIATI Koffi, à l'Est par le sentier champêtre et à l'Ouest par la propriété ALLAGBA Yawo.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011877/RM déposée le 28/04/23. M. SEDALO Anounou, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 93ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Agome, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété EKPE, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011878/RM déposée le 28/04/23. Mme KPALIME Nana Panama, profession : Electrotechnicienne, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Wli, connu sous le nom de Daklou, préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GBESSA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011879/RM déposée le 28/04/23. Mme KPALIME Nana Panama, profession : Electrotechnicienne, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Wli, connu sous le nom de Daklou, préfecture du Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété GBESSA, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété AZIAGBA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011880/RM déposée le 28/04/23. M. SALLAH Komlan, profession : Agent de Forêt, demeurant à Davié et domicilié à Gakpogodo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 08ca, situé à Tsévié Dalavé, connu sous le nom de Agotime, préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 16m chacune, au Sud par la propriété AGBAGNON Yaovi et à l'Est par la propriété HAGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011881/RM déposée le 02/05/23. Mme AYEDE Afwoa Délali, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Baguida. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 83ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Azamalogo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est par la propriété AHOLU Afatsawo et à l'Ouest par la route nationale N°5 Lomé - Kpalimé de 70m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011882/RM déposée le 02/05/23. Mme ETSE Eyivi Afi, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Tsévié Bolougan, connu sous le nom de Dékpuimé, préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété Togbui DOGBLA et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011883/RM déposée le 02/05/23. M. AMOUZOU DJAKPATA Mensavi Koffi, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Atsanvé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Adove, préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MONKPLA Anani et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011884/RM déposée le 02/05/23. M. ATITSO Komi, profession : non renseignée, demeurant et domicilié à Dankloukpoe. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 27ha 09a 25ca, situé à Gapé Kounikopé, connu sous le nom de Kouni, préfecture du Zio et borné : **PARCELLE A** : au Nord et au Sud par la collectivité AYRA, à l'Est par la route nationale N°1 de 74m et à l'Ouest par la voie ferrée Lomé Blitta de 50m. **PARCELLE B** : au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité TOUGLO et à l'Est par la voie ferrée Lomé Blitta de 50m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la collectivité ATISSO et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011885/RM déposée le 02/05/23. Mme KOFFI Meele épouse FAVIN, profession : Directrice de Société, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 22a 18ca, situé à Gbatopé Adangbé, connu sous le nom de Kpedji, préfecture du Zio et borné au Nord et au Sud par la collectivité EKLOU Tandar, à l'Est par la collectivité AYATE Gawou et la propriété AGBOKA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011886/RM déposée le 02/05/23. Mme DOGBLA Essi, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 41ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Klémé, préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKPO et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011887/RM déposée le 02/05/23. Mme SOSSOU MIDJO Beauty Gah Abba, profession : Technicienne Génie Civil, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Agbélouvé, connu sous le nom de Agbélouvé, préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues en projet de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBLOMATSI Yawovi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011888/RM déposée le 02/05/23. Mme MIDJO ZINSOU Félicia Adjoa Ahidémé, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Avépozo. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 12a 24ca, situé à Hahotoe Vodje, connu sous le nom de Koveto Melonkou, préfecture de Vo et borné au Nord par la collectivité N'TE, au Sud par la propriété AWOBANOU, à l'Est par la propriété ADADOHOIN et à l'Ouest par le ruisseau ABLOU KPO de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011889/RM déposée le 02/05/23. M. GOZO Komlavi Dodzi, profession : Frigoriste, demeurant à Lomé et domicilié à Nyekonakpoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SOGLO et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011890/RM déposée le 02/05/23. M. LARE Kannatine, profession : Agent de Forêt, demeurant et domicilié à Kanté. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tsito, préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété LOTSU Kwami et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011891/RM déposée le 02/05/23. M. DAMYETE Hamadou, profession : Adjudant-Chef, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Zové, préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ASSIGNON et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011892/RM déposée le 02/05/23. Mme KPOTI Dédé Victoire, profession : Assistante de Direction, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Tsito, préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMEDAHEVI et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011893/RM déposée le 02/05/23. Mme VIGNON Nella Eloise, profession : Etudiante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca, situé à Wli-Centre, connu sous le nom de Kouvé, préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TAGBO et à l'Ouest par une rue en projet de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011894/RM déposée le 02/05/23. Mme VIGNON Nella Eloise, profession : Etudiante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca, situé à Wli-Centre, connu sous le nom de Kouvé, préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TAGBO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011895/RM déposée le 02/05/23. M. GNAKOU Alayi, profession : Ingénieur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 36a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Ayéto Kopé, préfecture du Zio et borné au Nord et au Sud par des rues, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKLAMANO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011896/RM déposée le 02/05/23. M. AKAKPO Kossi Dzimédo, profession : Manutentionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Nukafu. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 61ca, situé à Tsévié Lébé, connu sous le nom de Djaveme Adj Dogomegble, préfecture du Zio et borné au Nord-Est, au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété KOUNOU Sakponou et au Nord-Ouest par la route Djagblé Lébé de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011897/RM déposée le 03/05/23. Mme KALIPE Mireille N'Foh, profession : Logicienne, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Atsanvé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à Sevagan Sevakpota, connu sous le nom de Legbanou, préfecture de Vo et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATSOU TCHAKA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011898/RM déposée le 03/05/23. Mme MIKINHOUN N Akpéné, profession : Cuisinière, demeurant à Lomé et domiciliée à Attiégo. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Kpomé Akadjame, connu sous le nom de Avédji, préfecture du Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATTIKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011899/RM déposée le 03/05/23. M. POTCHOTI Essoreke Emmanuel, profession : Etudiant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Dzogbé, préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIABLI et à l'Ouest par une rue en projet de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011900/RM déposée le 03/05/23. M. KOUTOGLO Koffi Messan R, profession : Electricien d'Equipeement, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Tsévié Kpatefi, connu sous le nom de Kpedji, préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété GANYOH et celle de BAFEYA Fadimba, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la propriété BAFEYA Fadimba et à l'Ouest par la propriété GANYOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011901/RM déposée le 03/05/23. Mme OKOUMASSOU Akom, profession : Hôtelière, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 22ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Ahlihandoe, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la collectivité AGBAKA, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LABA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011902/RM déposée le 03/05/23. M. TONDORO Cisse Fouad, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Gbonvié. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 07a 98ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Kpétsume, préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AZIAKPO ANAGBA et à l'Est par la route nationale N°1 de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011903/RM déposée le 03/05/23. Mme NAKAMBONI Michelle F, profession : Chargée d'Affaires, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Gapé, connu sous le nom de Kpei, préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété ELO, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011905/RM déposée le 04/05/23. Mme AYIGAH Adjo, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Djidjolé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Adjové, préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété EVLUI et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011906/RM déposée le 04/05/23. Mme HENYO Ayaovi, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Démakpoè. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Sekle Kpodji, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HENYO et au Sud par la route nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011907/RM déposée le 04/05/23. M. AVONYA GADESSE Komi, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en trois parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 14a 64ca, situé à Badja, connu sous le nom de Amité, préfecture de l'Avé et borné :

PARCELLE A : au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues et à l'Est par la propriété GADESSE
PARCELE B : au Nord et à l'Est par des rues, au Sud et à l'Ouest par la propriété AFOMALE
PARCELLE C : au Nord et à l'Est par la propriété ALAVI, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété GADESSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011908/RM déposée le 04/05/23. M. GBEKE Kossi, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 76ca, situé à Kovié Dzéméké, connu sous le nom de Sévého, préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété SEGBLO, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MAGNO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011909/RM déposée le 04/05/23. Mme GBADOE Dede Madjé, profession : Etudiante, demeurant à France et domiciliée à 39 Rue Jean Jaures 69120 VAULX-EN-VELIN. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Logomé, préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues, au Sud et à l'Est par la propriété LANYO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011910/RM déposée le 04/05/23. M. MADOU Komlanvi, profession : Ingénieur en Mécanique, demeurant à France et domicilié à LYON de passage régulier à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 96ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Dodjor, préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APEDO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011911/RM déposée le 04/05/23. Mme AHLIHANGAN Akouvi Enyonam, profession : Ingénieure des Eaux et Forêts, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Logomé, préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADOUKONOU et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011912/RM déposée le 04/05/23. Mme GBADOE Dédé Madjé, profession : Etudiante, demeurant à France et domiciliée à 39 RUE JEAN JAURES 69120 VAULX-EN-VELIN. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 53ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Logomé, préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété DAKLOUTSE et celle de KPOGO, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPOGO et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011913/RM déposée le 04/05/23. Mme TOIREMANGUE Yédouboi, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidoadin. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-Tové Attitoin, connu sous le nom de Fiokopé, préfecture du Zio et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud-Est par la propriété TSIFOTU Kossi et au Nord-Est par la propriété AMOUZOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011914/RM déposée le 04/05/23. M. et Mme AKPEMADO-EDZO Komlan Huert et AKPEMADO Adzo Christine D, profession : Conducteur et Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliés à Adidogomé. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Akèpé, connu sous le nom de Assiamagbléta, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AKE Kodzovi, au Sud et à l'Est par des rues.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011915/RM déposée le 04/05/23. M. AMEKO Koffi Florent, profession : Géomètre, demeurant et domicilié à Davié. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Davié-Assomé, connu sous le nom de Tekpo Dzigbe, préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GAMON Kodjovi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011916/RM déposée le 04/05/23. M. ODJO Kossi, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à Gabon. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 92ca, situé à Davié, connu sous le nom de Akove, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATIGAN Komi et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011917/RM déposée le 04/05/23. M. AMEKO Koffi Florent, profession : Géomètre, demeurant et domicilié à Davié. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à Wli-Centre, connu sous le nom de Apedome, préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues et à l'Est par la propriété ANADOR Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011918/RM déposée le 04/05/23. M. AGBODJI Komla, profession : Directeur Général, demeurant à Lomé et domicilié à Gbonssimé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 113ha 70a 24ca, situé à Gamé, connu sous le nom de Kpétoè, préfecture du Zio et borné :

PARCELLE A : au Nord par la rivière KPETOE, au Sud par la route AGAMAHE KPETOE HAHO KPODJI, à l'Est par le fleuve Haho et à l'Ouest par la collectivité TEWOLE

PARCELLE B : au Nord par la route AGAMAHE KPETOE KPODJI, au Sud par la rivière VOUTO, à l'Est par le fleuve HAHO et à l'Ouest par la collectivité TEWOLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011919/RM déposée le 04/05/23. Mme KPEGUEDOU Cica Martine, profession : Commerciale, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Atsanvé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 20ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SODZI Kodjovi et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011920/RM déposée le 04/05/23. M. GBEKOU Kokou, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 56ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOUVLO Kossi Sefamo et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011921/RM déposée le 04/05/23. M. AGOSSOU Yawo Edmond, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété NOUVLO Akouvi Grâce.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011922/RM déposée le 04/05/23. M. AHONOR Kodjovi, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Vakpo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AGBAKU Komla.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011923/RM déposée le 04/05/23. M. AZIAMBLE Eklou Komlan, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété NOUVLO Akouvi Grâce et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011924/RM déposée le 04/05/23. Mme WOGLOAFIWA, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Séwouvé, préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 20 et 16m, au Sud et à l'Est par la propriété AHOUNTO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011925/RM déposée le 04/05/23. M. ESSIOMLE Koami Edem, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à Chine. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NEGBLE Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011926/RM déposée le 04/05/23. Mme MAMLA Akosua, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Baguida. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 21a 21ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Adjotsi, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues de 14 et 16m respectivement, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAVI Komla Aky.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011927/RM déposée le 04/05/23. Mme MAMLA Akosua, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Baguida. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Adjotsi, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété AZIAVI Komlan Aky, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 et 16m respectivement.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011928/RM déposée le 04/05/23. M. AGBENOU Komla Messavi, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Apédokoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 50ha 26a 52ca, situé à Asahoun, connu sous le nom de Tagbakopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TSATI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011929/RM déposée le 04/05/23. M. AGBENOU Komla Messavi, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Apédokoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 50ha 83a 76ca, situé à Asahoun, connu sous le nom de TagbaKopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TSATI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011930/RM déposée le 04/05/23. Mme TOME GAH Dealo D Dela épouse ADJEODA, profession : Responsable Logistique, demeurant à Lomé et domiciliée à Kpogan. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Dékpo, préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KPOTI K E, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le Conservateur de la propriété foncière
Essoham K. LABARI